L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 31 MAI 1854.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & Comp.
Editeurs-Propriétaires :
G. F. WEISSE. N. DUFOUR.
E. DUVERGER. S. HARBY.
N° 83, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS :
MERCREDI MATIN, 31 MAI 1854.

NOTRE FEUILLETON.

Nous terminons aujourd'hui le roman si dramatique et si palpitant d'intérêt d'Eugène Sue, et nous commencerons incessamment un excellent ouvrage que Méry vient de publier sous ce titre : UNE HISTOIRE DE FAMILLE.

CUBA.

Discussion intéressante au Congrès.

La séance du 24 a été marquée au Sénat des Etats Unis par une discussion pleine d'intérêt entre M. Benjamin et M. Clayton, au sujet de la propriété que vous savez sur l'Espagne de livrer Cuba pour payer une partie des 130 millions de dettes de cette puissance. M. Benjamin venait de présenter des résolutions relatives à Cuba que la Législature de la Louisiane a votées il y a quelque mois. Il en demanda le renvoi au comité des affaires étrangères et exprima la conviction que ce fait qui y étaient contenu reposaient sur des données positives. Il ajouta que tout ce qui avait avancé son collogue, M. Slidell, sur ce sujet, pouvait être aisément prouvé et qu'il regrettait que M. Clayton eut révoqué en doute les renseignements fournis par celui-ci.

M. Clayton demanda à M. Benjamin s'il s'engageait à prouver que l'Espagne avait ce projet sérieusement l'intention de livrer Cuba à une puissance étrangère à ses colonies.

M. Benjamin répondit qu'il ne pouvait produire des preuves absolues, mais qu'il alléguait assez de faits pour convaincre tout esprit impartial que l'Espagne avait déjà commencé à mettre son projet à exécution.

M. Clayton répliqua qu'il était loin de partager l'opinion de M. Benjamin. Plus je réfléchis, dit-il, plus je suis persuadé que le gouvernement espagnol n'emploierait le moyen vicieux auquel on a fait allusion que dans le cas où il serait obligé d'y recourir pour sa propre défense. Allez vous l'en blâmer ! Le marin qui voit un navire pris de tomber entre les mains d'un pirate ne peut il pas le faire sauter ? Ceux, si vous me trompez, ce que fera le gouvernement espagnol. Si une expédition de flibustiers s'organise aux Etats Unis et que l'Espagne comprenne que ces flibustiers vont sérieusement s'emparer de Cuba, eh bien ! elle mettra le feu aux poudres. C'est son droit, ce serait le sûre au pareil cas. Il y a longtemps que le gouvernement espagnol nous en avertit. Il n'a jamais cherché à nous cacher ses projets. Il a déclaré à plusieurs reprises depuis dix ans aux hommes qui se sont succédés au pouvoir dans notre pays, que plutôt que de laisser tomber l'île entre les mains d'une horde d'aventuriers, il la ruinerait. Le ministre de la Louisiane maintient que l'Espagne travaille en ce moment à détruire cette race d'hommes, dit-il, plus je suis persuadé que le gouvernement espagnol n'emploierait le moyen vicieux auquel on a fait allusion que dans le cas où il serait obligé d'y recourir pour sa propre défense. Allez vous l'en blâmer ! Le marin qui voit un navire près de tomber entre les mains d'un pirate ne peut il pas le faire sauter ? Ceux, si vous me trompez, ce que fera le gouvernement espagnol. Si une expédition de flibustiers s'organise aux Etats Unis et que l'Espagne comprenne que ces flibustiers vont sérieusement s'emparer de Cuba, eh bien ! elle mettra le feu aux poudres. C'est son droit, ce serait le sûre au pareil cas. Il y a longtemps que le gouvernement espagnol nous en avertit. Il n'a jamais cherché à nous cacher ses projets. Il a déclaré à plusieurs reprises depuis dix ans aux hommes qui se sont succédé